



Chères citoyennes, chers citoyens de Saint-Alban,

Alors que nous approchons des élections municipales, je tenais à prendre un moment pour vous adresser quelques mots qui me tiennent à cœur.

D'abord, permettez-moi de remercier les membres du conseil municipal, qui viennent tout juste de terminer leur mandat. Je les remercie pour leur précieuse contribution au cours des quatre dernières années. Leur dévouement, leur engagement et leur vision ont été essentiels à l'avancement de notre communauté. Ensemble, nous avons formé une équipe solide, animée par le désir de servir au mieux les intérêts de Saint-Alban et de ses citoyens.

Je suis profondément fier des réalisations que nous avons accomplies ensemble durant ce mandat. Nous avons relevé de nombreux défis et concrétisé des projets importants pour notre municipalité. Ces succès ont été possibles malgré un cadre réglementaire qui ne cesse de croître et de se complexifier, imposant aux municipalités des obligations toujours plus nombreuses. Naviguer dans cet environnement exige une adaptation constante et une détermination sans faille.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à nos employés municipaux. Jour après jour, ils travaillent avec cœur et conviction pour assurer le bon fonctionnement de notre municipalité. Ils font face quotidiennement à des défis variés, souvent dans l'ombre, sans que leur contribution ne soit pleinement reconnue. Le monde municipal est vaste et, je dois l'avouer, parfois ingrat. Les tâches sont nombreuses, les attentes sont élevées, et les ressources ne sont pas toujours à la hauteur des besoins. Pourtant, nos employés persévèrent avec un professionnalisme remarquable et un attachement réel à notre communauté. Je les remercie chaleureusement pour leur engagement quotidien et leur loyauté indéfectible envers Saint-Alban.

J'espère sincèrement que nous aurons la chance de continuer ensemble ce travail pour les quatre prochaines années. Après 20 années au service de la population de Saint-Alban, servir notre communauté demeure pour moi un honneur et une responsabilité que je prends à cœur chaque jour.

Je souhaite une excellente campagne électorale à tous les candidats et candidates qui se présentent. Que cette période soit l'occasion d'échanger sainement sur nos idées et notre vision pour Saint-Alban. Bonne chance à chacun d'entre vous dans cette aventure démocratique. Quelle que soit l'issue du scrutin, je vous invite tous à exercer votre droit de vote.

Merci pour votre confiance et votre appui continu.

Votre maire, *Deny Lépine*



Prochaine réunion du conseil :

17 novembre 2025 à 19 h 30

Pour joindre votre Municipalité :

Deny Lépine, maire	418 326-1410 maire@st-alban.qc.ca	Stéphanie Coallier, Coordonnatrice des loisirs & de la vie Communautaire	418 998-5973 Loisirs@st-alban.qc.ca
Bureau municipal	418 268-8026 info@st-alban.qc.ca		
Centre communautaire	418 268-3557	École du Goéland	418 268-3332
Bibliothèque	418 268-3557	Parc naturel régional de Portneuf	418 268-6681 info@parcportneuf.com

Horaire du bureau municipal : Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Résumé de la dernière séance du conseil :



Demande - Carrefour les Ramilles

La Municipalité de Saint-Alban accorde une aide financière de trois cent cinquante dollars (350 \$) au Carrefour les Ramilles.

Demande - CHSLD de St-Marc-des-Carières

Le Conseil accorde une aide financière de deux cent cinquante dollars (250 \$) au Comité des bénévoles du CHSLD St-Marc-des-Carières.

Adoption du règlement 295 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux

Le règlement portant le numéro 295 est adopté.

Adoption du second projet de Règlement URB-05.20 modifiant le Règlement de zonage numéro URB-05 afin de revoir la configuration des zones à l'intersection des rue Principale et Sauveur-Patry

Le second projet de Règlement numéro URB-05.20 modifiant le Règlement de zonage créant une nouvelle zone est adopté tel que présenté.

Approbation du Règlement d'emprunt numéro 47-2025 de la régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf décrétant un emprunt de 2 159 592.88\$ pour une période de 10 ans

Le conseil municipal de Saint-Alban approuve le règlement d'emprunt numéro 47-2025 de 2 159 592,88 \$ adopté par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf le 18 septembre 2025.

Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées – Mandat à la Fédération Québécoise des Municipalités

Le Conseil octroie le mandat d'élaboration du plan d'intervention des conduites à la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Ce mandat inclue le Plan d'intervention des conduites de base : 21 500 \$ (+ taxes) et l'inspection des chaussées : 4 300 \$ (+ taxes).

Élaboration du plan de gestion des actifs en eau de la Municipalité de Saint-Alban – Mandat à la Fédération Québécoise des Municipalités

Le Conseil octroie à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) le mandat d'élaboration du plan de gestion des actifs en eau. Le montant du contrat est établi à cinq mille dollars (5 000\$), plus les taxes applicables, conformément à l'offre de services du 29 août 2025.

Autorisation de signature – Entente d'entraide mutuelle de protection contre les incendies

La municipalité accuse réception de l'avis de la MRC de Portneuf portant sur l'importance de mettre fin à l'entente actuelle. Le conseil autorise le maire et la directrice générale ou leurs substituts à signer la nouvelle entente pour et au nom de la municipalité.

Autorisation de signature – Acquisition du lot 6 691 672 (parcelle de chemin)

Le conseil municipal autorise l'acquisition du lot numéro 6 691 672 du cadastre du Québec au prix de 0\$. La municipalité assume l'ensemble des frais liés à cette acquisition, incluant les frais notariés et les frais d'arpentage.

Autorisation de signature – Acquisition du lot 6 691 673 (parcelle de chemin)

Le conseil municipal autorise l'acquisition du lot numéro 6 691 672 du cadastre du Québec au prix de 0\$. La municipalité assume l'ensemble des frais liés à cette acquisition, incluant les frais notariés et les frais d'arpentage.

Installation d'une clôture secteur des conteneurs du Lac Clair – Mandat à Clôture GP

Le conseil municipal octroie le mandat à Clôture GP Inc. pour l'installation de 75 pieds linéaires de clôture en grillage vert de 6 pieds de hauteur, incluant les lattes intimes installées et les poteaux galvanisés, au montant de 4 195,00 \$ plus les taxes applicables. Les frais seront partagés avec la Municipalité de Sainte-Christine d'Auvergne.

Demande de certification d'autorisation de démolition – 188, rue Principale

Le Conseil encourage les demandeurs à explorer des solutions alternatives permettant de concilier les besoins en logements pour aînés et la préservation du patrimoine bâti.

Demande de certification d'autorisation de démolition – 179, rang de la Rivière-Blanche

Le Conseil autorise la délivrance d'un certificat de démolition pour les bâtiments (maison et grange) situés au 179, rang de la Rivière Blanche.

Demande de certification d'autorisation de démolition – 324, rang Saint-Joseph

Le conseil municipal autorise l'émission du certificat d'autorisation de démolition pour la grange située au 324, rang Saint-Joseph.

Demande de dérogation mineure 2025.01

Le conseil municipal de Saint-Alban accorde la dérogation mineure 2025.01 à monsieur Frédéric Pion pour la propriété située au 212, rue Principale, lot 4 616 027, zone M-3. Cette dérogation autorise la construction d'une galerie de 4 pieds de profondeur en façade de la résidence à une distance de moins de 3 mètres de l'emprise de la rue, en dérogation à l'article 10.2.1 du règlement de zonage URB-05.

Dépôt d'une demande d'aide financière - Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air – PAFILR

Le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) – Volet A pour l'acquisition de matériel pour le Mini-Putt, incluant des bâtons de Mini-Putt.

Dépôt d'une demande d'aide financière – Paysages Capitale-Nationale

La Municipalité de Saint-Alban approuve le dépôt d'une demande d'aide financière de 10 000 \$ au programme Paysages Capitale-Nationale dans le cadre de l'appel de projets 2025-2028 pour la réalisation du projet de construction d'un préau à proximité de la Rivière Saint-Anne sur le lot 4 615 189.



Les élections municipales auront lieu le dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h au 190, rue Principale à Saint-Alban, soit à l'église de Saint-Alban.

Vote par anticipation : Le dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h, au même endroit.

C'est un moment important pour notre communauté où vous aurez l'occasion d'exercer votre droit de vote et de contribuer à l'avenir de notre municipalité.

Nous vous invitons à suivre le processus électoral et à vous assurer que votre nom figure bien sur la liste électorale. Si vous avez des questions concernant votre inscription, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 418 268-8026 ou par courriel à info@st-alban.qc.ca.

Candidates et Candidats

Maire

Deny Lépine	Occupait déjà ce poste
Raymond Morissette	Nouveau Candidat

Conseiller 1

Christian Caron	Occupait déjà ce poste
Claude Audet	Nouveau Candidat

Conseiller 2

Louise Rivard	Nouvelle Candidate
Kevin Langlais	Nouveau Candidat

Conseiller 3

Francis Marcotte	Occupait déjà ce poste – Élu par acclamation
------------------	--

Conseiller 4

Denis Piché	Occupait déjà ce poste
André Marie Chantal	Nouveau Candidat

Conseiller 5

Jacky Brière	Nouveau Candidat
Jocelyn Perron (rue Saint-Philippe)	Nouveau Candidat

Conseiller 6

Carmen Marquis	Occupait déjà ce poste
Danielle Genest	Nouvelle Candidate

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité : Saint-Alban

Date du scrutin : 2 novembre

Par cet avis public, Mélodie Couture-Montmeny, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025.
Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
 - De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.
Adresse : 241, rue Principale à Saint-Alban
 - Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ;
 - Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection, la secrétaire d'élection ou son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone suivants : 241, rue Principale, Saint-Alban – 418 268-8026.

Présidente d'élection : Mélodie Couture-Montmeny

Secrétaire d'élection : Denise Trépanier

Adjointe ou adjoint : Vicky Gagnon

Signature

Lieu : Saint-Alban Date : 07 octobre 2025

Mélodie Couture-Montmeny
Présidente d'élection

Second projet de règlement numéro URB-05.20 modifiant le règlement de zonage numéro URB-05 afin de revoir la configuration des zones à l'intersection des rues Principale et Sauveur-Patry



Ces dispositions sont réputées constituer une disposition distincte s'appliquant particulièrement à chaque zone mentionnée. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. Illustration des zones concernées par ce règlement

L'illustration détaillée des zones concernées par ce règlement ainsi que chacune des zones contiguës à celles-ci peut être consultée au bureau de la municipalité (sur rendez-vous) ainsi que sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-alban.qc.ca

4. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la Municipalité au plus tard le **15 octobre 2025**
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre-elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

5. Personnes intéressées

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter (prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et référendums) dans les municipalités et qui, le 1 octobre 2025, remplit l'une des deux conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et, depuis au moins six mois, au Québec;
- être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1), situé dans le secteur concerné.

Une personne physique doit également, le 1 octobre 2025, être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle. Les modalités prévues aux articles 525 et suivants de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités s'appliquent aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise.

6. Absence de demandes

Si le second projet de règlement ne fait l'objet d'aucune demande valide, un règlement pourra être adopté et celui-ci n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 241, rue Principale à Saint-Alban, aux heures régulières de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00. Le second projet de règlement peut également être consulté sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.st-alban.qc.ca

DONNÉ À SAINT-ALBAN, CE 07 OCTOBRE 2025.

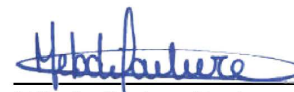


Mélodie Couture-Montmeny, directrice
générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le 07 octobre 2025 aux endroits ordinaires, le présent avis public, conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.



Mélodie Couture-Montmeny, directrice
générale et greffière-trésorière



Cercle de Fermières Saint-Alban

*La prochaine réunion se tiendra
le **jeudi 13 novembre 2025** à 13 h
au Centre communautaire
Fernand-Marcotte.*

Les activités d'artisanat ont lieu
tous les jeudis de 13 h à 15 h au
CCFM. Les activités de tissage sont
possibles sur rendez-vous.
Membres et non membres sont
les bienvenues.



Pour information : Mme Aline Picard, 418-268-3785



Invitation aux nouveaux parents à venir nous
rencontrer lors des activités le jeudi après-midi.
Nous leur remettons un article fait main pour leur
nouveau-né.

Activités à venir

22 novembre
10 h – 16 h

Marché d'artisanat

2 décembre 17 h 30
Souper de Noël

11 décembre 10 h
Réunion et déjeuner

10 février 17 h 30
Souper de la St-Valentin

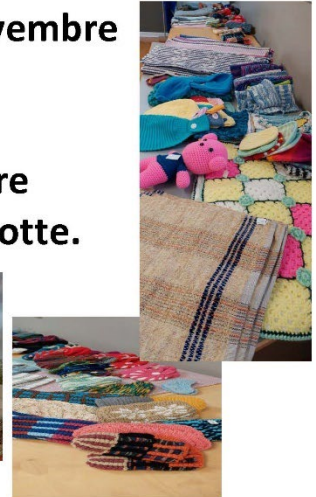
11 juin 13 h
Assemblée générale annuelle



Cercle de Fermières Saint-Alban

Marché d'artisanat

**Samedi 22 novembre
de 10h à 16h
au Centre
communautaire
Fernand-Marcotte.**



**Pour information :
Mme Aline Picard - 418-268-3785**

Réservation du Centre communautaire Fernand Marcotte pour le temps des Fêtes

❄ *Inscription au bureau municipal*

❄ *Au plus tard le 17 novembre à 16h00*

❄ *Le tirage se fera à la séance du conseil
du 17 novembre 2025 à 19h30*

418 268-8026

FADOQ de Saint-Alban



De la Gaieté St-Alban

Activités

VIE-ACTIVE

Lundi

13h30

*Aucun cours le 13 Octobre



LES CARTES & JEUX DE SOCIÉTÉ

Mercredi

13h00



BINGO

15 novembre

13h00

CCFM

Prix à déterminer

Apportez vos tampons encreurs



DÉJEUNER CAUSERIE

31 Octobre 9h00

&

28 Novembre 9h00

CCFM



Atelier de peinture

sur rondelle de liège collée sur
planche de bois 8x8pouces

\$50 Tout inclus,

même le dessin et je suis là pour t'aider

21 octobre 13h à 16h environ

Réservation; Raymonde

418-326-8472

Lieu; CCFM

Signé S. Claveau



Biblio-Chut ! Votre bibliothèque !
179, rue Principale 418.268.3557
Facebook : *Bibliothèque Biblio-Chut de Saint-Alban*

Heures d'ouverture

Lundis	13 h 00 – 15 h 00	Mercredis	15 h 00 – 18 h 00
Mardis	18 h 30 – 20 h 00	Vendredis	13 h 30 – 17 h 30

**Rendez-vous
À LA BIBLIO**

18 octobre au 21 novembre 2025

À GAGNER
10 chèques-cadeaux
d'une valeur de **100\$**
dans une librairie
au choix du gagnant

Fonctionnement

- 1 coupon de participation par abonnement
- 1 coupon de participation par visite

Tirage : 4 décembre 2025

Concours offert par
BIBLIO
de la Capitale-Nationale
et de la Chaudière-Appalaches

Plus de détails au
reseaubiblioencn.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BIBLIO-CHUT !
179, RUE PRINCIPALE SAINT-ALBAN

Livres' bazar

10 e édition de la vente de
livres et autres documents
usagés au profit de la
bibliothèque

SAMEDI
18 octobre
10h-15h

Bienvenue !

m MUSÉO
des musées à **emporter!**

**Partez à la découverte
de musées avec la carte
MUSÉO!**

Disponibles dans les bibliothèques
membres du Réseau BIBLIO.

**Emprunter un musée, c'est aussi
simple que d'emprunter un livre!**

La carte MUSÉO offre la chance aux abonnés des bibliothèques du Réseau BIBLIO CNCA de partir à la découverte de musées et de leurs fascinantes expositions.
Service en vigueur du **1er octobre** au 31 mai.



Heure du conte

AVEC ISABELLE LÉVESQUE

Vendredi 21 novembre 13 h00
à la bibliothèque

Biblio-Chut!

179, rue Principale



DANS LE CADRE DE LA GRANDE SEMAINE DES
TOUTS-PETITS, LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS
SONT INVITÉS AU

BINGO'ANIMAUX

23 novembre 10h00

Centre Communautaire Fernand-Marcotte

GRATUIT*

*Inscription obligatoire

(loisirs@st-alban.qc.ca ou 418-268-8026 poste 5)

& présence des parents en tout temps.





Le panier Albanois

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL
SUR NOS PRODUCTEURS LOCAUX



Ferme Almana

L'automne est bien installé et les premiers gels ont eu raison de certaines de nos cultures au champ mais les tomates sont encore bien au chaud dans leurs serres et seront donc disponibles encore jusqu'à la mi-novembre ou début décembre. Entre-temps, nous préparons la culture hivernale qui succédera aux tomates. Si vous êtes intéressés à venir cueillir vos propres légumes tout l'hiver en formule libre-service, sachez que c'est possible sur inscription si vous venez suivre une courte formation de 30 minutes au préalable. Pour vous inscrire : envoyez-nous un courriel à fermealmana@gmail.com et nous vous ferons parvenir les informations pertinentes. Les variétés cultivées: épinards, persil, coriandre, rapini, kale, bok-choi, laitues, mâche, bette à carde, chrysanthème, calytonia (pourpier d'hiver), oignons verts, chou, roquette, radis d'hiver, radis melon d'eau.

Sachez que la boutique libre-service sera ouverte tout l'hiver et pensez à nous pour vos cadeaux de Noël !

Nous avons de magnifiques produits transformés qui font de beaux cadeaux gourmands !!!

Aussi, pour avoir de nos nouvelles, n'hésitez pas à suivre notre page Facebook et inscrivez-vous à l'infolettre pour avoir des nouvelles, des concours et des promotions ! Pour ce faire, écrivez-nous un courriel avec « Infolettre » dans l'objet du message.

Du 14 au 31 octobre 2025

Des offres spéciales pour vos chiens !

Dynamix Saint-Alban

79,99 \$

au lieu de 95,99 \$



15 %

de rabais
sur les jouets
& les gâteries

nutram

À l'achat d'un sac de nourriture
obtenez une gâterie dentaire !



350 Rang St Joseph E,
Saint-Alban, QC G0A 3B0

(418) 268-8965

Voir conditions en magasin.

10H
14H

TERRA SATIVA
TERRE DE CULTURES

présente



DIMANCHE 2 NOVEMBRE

GRATTE
Jardins

LÉGUMES D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE DE
TOUTES LES COULEURS ET DANS
TOUS LES FORMATS

750 RANG ST-JOSEPH O, ST-ALBAN, G0A3B0



VENTE AUX ENCHÈRES

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025
ÉGLISE DE SAINT-ALBAN

La Municipalité de Saint-Alban est fière
d'annoncer la vente aux enchères.

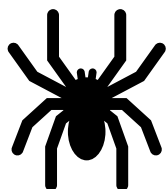
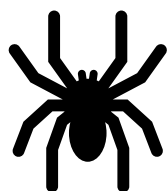
Deux façons de participer

Pré enchère en ligne **Du 13 au 20 novembre**
Faites parvenir vos mises par courriel à :
info@st-alban.qc.ca

Enchères sur place Samedi **22 novembre 2025**
*Plage horaire à confirmer.

Un catalogue détaillé sera disponible prochainement sur le site
internet de la Municipalité de
Saint-Alban. Tenez-vous informés!

Pour plus d'informations : info@st-alban.qc.ca



21ÈME ÉDITION!!!
25 OCTOBRE 2025

MAISON HANTÉE DE SAINT-ALBAN

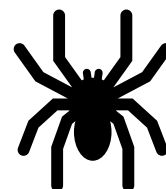
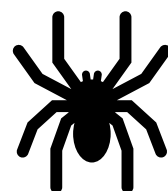
CENTRE DES LOISIRS,
4 RUE SAUVEUR-PATRY

13H00 À 16H00 (6 À 12 ANS)
19H00 À 22H00 (13 ANS ET +)

GRATUIT!

UNE BOÎTE POUR LES DONS EN ARGENT
SERA DISPONIBLE À LA FIN DU
PARCOURS POUR LE CAMP DE JOUR!

DISTRIBUTION DE BONBONS! VENEZ COSTUMÉS!



31 OCTOBRE HALLOWEEN



16H00 À 20H00
PRÉSENCE DES POMPIERS



POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS








SPECTACLE DE NOËL

À L'ÉGLISE!!!

13 décembre 2025

Ouverture des portes 18h30
Spectacle 19h30

10\$/personne, moins de 12 ans gratuit.
Argent comptant, payable à la porte.
Breuvages et collations en ventes sur place. Plus de détails à venir.

Parade de NOËL



29 NOVEMBRE 2025
15 H 30

Nous allons parcourir les rues du village en débutant du Parc Régional par la Principale et sur le retour par les rues Saint-Eugène, Saint-André, Saint-Philippe et la rue Matte afin d'amasser des denrées NON périssables.

Un gros merci pour votre générosité ! Au plaisir de vous voir lors de cette belle activité autant les petits que les grands

Inscription pour recevoir les paniers (dès le 3 novembre):
418-268-8026 poste 5

Participation à la parade : 418-263-3554







École du Goéland

MARCHÉ de Noël

14 DÉCEMBRE

13h à 17h

Église de Saint-Alban

190 Rue Principale, Saint-Alban



Novembre 2025

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
26	27	28	29	30	31	1 On recule l'heure cette nuit 
2 Élections Municipal à l'église 10h00 à 20h00	3 Bibliothèque 13H00 à 15h00 VIE-ACTIVE 13h30-15h00	4 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	5 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	6 Fermières 13h00-15h00	7 Bibliothèque 13h30 à 17h30	8
9	10 Bibliothèque 13H00 à 15h00	11 Bibliothèque 18h30 à 20h00 Bureau municipal & la SAAQ fermés 	12 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	13 Fermières 13h00-15h00	14 Bibliothèque 13h30 à 17h30	15  BINGO 13h00 CCFM
16	17 Bibliothèque 13H00 à 15h00 VIE-ACTIVE 13h30-15h00 Conseil Municipal 19h30	18 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	19 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	20 Fermières 13h00-15h00	21 Bibliothèque 13h30 à 17h30 Heure du Conte 13h00 	22 Marché artisanats des fermières CCFM 10h00 à 16h00 
23 BINGO ANIMAUX CCFM 10h00 	24 Bibliothèque 13H00 à 15h00 VIE-ACTIVE 13h30-15h00	25 Bibliothèque 18h30 à 20h00 	26 Bibliothèque 15h00 à 18h00 JEUX FADOQ 13h00-15h00	27 Fermières 13h00-15h00	28 Bibliothèque 13h30 à 17h30	29 PARADE DE NOËL 15H30 
30	1	2	3	4	5	6



Vente aux enchères à l'église – 22 novembre
La Municipalité annonce la vente aux enchères des biens se trouvant dans l'église
le samedi 22 novembre prochain.
Détails à venir au cours des prochaines semaines.